

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE : BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE

Le mois de **juillet 2011** a enregistré 3 accidents mortels, 3 tués portant le total à 11 tués depuis le début de l'année.

Sur les **7 premiers mois de l'année**, le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés sont en hausse par rapport à ceux de 2010 :

+ 27,6 % d'accidents corporels
+ 17,5 % de blessés.

Ces indicateurs justifient les initiatives prises par les pouvoirs publics afin d'accroître la prévention et la sanction des infractions au Code de la Route.

Il convient de rappeler quelques **conseils de sécurité routière** :

L'alcool et la conduite sont incompatibles.

L'alcool est responsable de **1 150 morts sur les routes de France par an**.

Si vous avez consommé de l'alcool ou si une personne de votre entourage a bu, attendez que l'alcool soit éliminé par l'organisme avant de reprendre la route. Pour s'assurer que vous êtes en état de reprendre le volant, soufflez dans un éthylotest aux normes NF. Ne laissez pas quelqu'un qui a bu reprendre le volant.

Somnolence au volant : appel à la plus grande vigilance

Le risque d'endormissement existe quelque que soit la longueur du trajet. Bâillements, paupières lourdes sont des signes d'avertissement. Un arrêt s'impose.

Adaptez votre vitesse et respectez les distances de sécurité, au moins 2 secondes avec le véhicule qui précède.

Tout le monde boucle sa ceinture de sécurité.

1 personne = 1 place = 1 ceinture

Celui qui conduit ne téléphone pas et ne manipule pas d'écran tactile.

Au volant, la vue, c'est la vie. Faites régulièrement contrôler votre vue, véritable capital de sécurité et portez une correction adaptée si nécessaire. Si vous portez des lunettes de soleil, sachez que les verres les plus foncés, de catégorie 4 (norme EN 1836) sont fortement déconseillés pour la conduite d'un véhicule.